

Gérer l'hétérogénéité de la S1 à la S3

PET3007-SKEN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : français et religion - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 13		VOLUME HORAIRE 156 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Champion	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Nathalie THIRY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Cécile HAYEZ Sophie HERMAN Jessica LEGRAND Fanny RYELANDT Nathalie THIRY Cathy VERDONCK

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Français et Religion	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Le B3 est centrée sur la différenciation, gestion de l'hétérogénéité, ouverture et diversification de ses pratiques...

Cette UE est une situation professionnelle composée d'un stage hors enseignement ordinaire de plein exercice (Q1) et d'un stage en secondaire (Q2).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de :

- Concevoir des situations d'enseignement, y compris les supports d'apprentissage, intégrant la gestion de l'hétérogénéité des groupes (différenciation, évaluation, orientation).
- Mettre en œuvre des situations d'enseignement en 1re, 2e ou 3e secondaire, en intégrant la gestion de l'hétérogénéité des groupes (différenciation, évaluation, orientation).
- Collaborer avec le maître de stage.
- Analyser ses pratiques d'enseignement.
- Porter un regard réflexif sur sa propre pratique en confrontant ses schèmes de pensée aux cadres théoriques afin de réinvestir dans l'action pédagogique.??

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant.e développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS.

CONTENU

Stage Q1= 1C

Le stage a pour but premier l'ouverture des pratiques des étudiants à d'autres types d'enseignement que le secondaire général ou qualifiant. Cette sensibilisation mettra l'accent sur certains concepts évoqués dans le cadre des cours :

- l'inclusion ;
 - des pratiques variées telles que la différenciation ;
 - le coenseignement ;
 - la langue de scolarisation...
- 5 journées terrain

- L'étudiant a le choix entre : classe DASPA secondaire/enseignement spécialisé/CEFA/IFAPME

Stage Q2= 12C

En plus des compétences développées en T2, ce stage met l'accent sur

- la différenciation,
 - la gestion de l'hétérogénéité,
 - l'ouverture et diversification de ses pratiques,
 - la conception de moments d'évaluation
 - l'exploitation des résultats de l'évaluation pour ajuster son enseignement et soutenir les apprentissages des élèves.
- 3 semaines blocs terrain – 16h/semaine (+/- 75% d'un temps plein)
 - 3 jours de préparation
 - AIP (ateliers d'intégration professionnelle) : l'accent sera mis sur la gestion de l'hétérogénéité, la différenciation, l'évaluation et l'orientation ; Conception de séquences d'apprentissage avec supervision des professeurs, de l'accompagnateur de stage, du MFP et du maître de stage.
 - APP (analyse des pratiques professionnelles) : Le dispositif propose différents protocoles d'analyse ayant pour objectifs d'analyser ses pratiques professionnelles et dégager des pistes d'action à transférer dans les pratiques futures.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir la rubrique « références et supports de cours ».

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET3007-H3AF1 — AIP	- Les programmes et référentiels de la discipline (voir moodle). - Le guide de stage (voir moodle)
APET3007-H3AF2 — APP	• Le journal de bord réflexif • Boucenna, S., Thiébaud, M., Vacher, Y. (2022) Comment accompagner avec l'analyse de pratiques professionnelles.
APET3007-H3ST1 — Stage	- le guide de stage (sur moodle) - les programmes et référentiels des disciplines enseignées; - les consignes spécifiques du stage (sur moodle)
APET3007-H3ST2 — Stage	- le guide de stage (voir moodle) ; - les programmes et référentiels des disciplines enseignées ; - les consignes spécifiques du stage (voir moodle) ;

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET3007-H3AF1 — AIP	36 h	Français	français
APET3007-H3AF2 — APP	24 h	Français	français
APET3007-H3ST1 — Stage	12 h	Français	français
APET3007-H3ST2 — Stage	84 h	Français	français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET3007-H3AF1 — AIP	Les AIP sont répartis entre les MFP (24h), didacticien (6h) et pédagogue (6h). Travaux pratiques de conception de préparations de séquences d'apprentissage et d'exploitation des expériences de stage.
APET3007-H3AF2 — APP	Le dispositif propose différents protocoles d'analyse : instruction au sosie, DAPPP, ASAP, TCP, simulation ... ayant pour objectifs d'analyser ses pratiques professionnelles et dégager des pistes d'action à transférer dans les pratiques futures
APET3007-H3ST1 — Stage	Le stage se déroule dans une classe de l'enseignement spécialisé secondaire, une classe DASPA secondaire, une classe en CEFA, en IFAPME ou en enseignement pour adultes. Il a une durée de 4 jours et le stagiaire réalise des activités en cointervention avec le maître de stage pour l'équivalent de 9 périodes (50 minutes). Lorsqu'il n'enseigne pas, l'étudiant effectue des tâches spécifiées par le maître de stage. L'équilibre entre les différentes disciplines à enseigner est à respecter. Cet équilibre est présenté dans le guide des stages.

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET3007-H3ST2 — Stage	Le stage se déroule dans une classe de l'enseignement secondaire. Il a une durée de 3 semaines et le stagiaire réalise des activités pour l'équivalent de 16 périodes (50 minutes) par semaine. L'équilibre entre les différentes disciplines à enseigner est à respecter. Cet équilibre est présenté dans le guide des stages. Quand il n'enseigne pas, l'étudiant participe, en complément et pour l'équivalent de 6 périodes à la vie de l'école dans le cadre d'activités complémentaires, par exemple, en accompagnant des élèves à l'étude, en classes de pratique professionnelle, en classes de remédiation, en prenant part à des surveillances d'étude, conseils de classe, réunions de parents, journées pédagogiques... Le stage est précédé d'une journée d'observation et trois journées de préparations sont organisées à la Haute Ecole. Un accompagnateur désigné encadre l'étudiant.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE est composée d'AIP (ateliers d'intégration professionnelle), d'APP (analyse de pratique professionnelle) et de stages. Les AIP et APP sont des soutiens à la pratique professionnelle.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation est une épreuve intégrée portant sur l'ensemble des AAS de l'UE mais peut être réalisée en plusieurs parties.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La réussite de l'UE est conditionnée par la réussite de chacune des compétences.

Si toutes les compétences sont acquises, la note de l'UE est établie sur base d'une pondération entre les différentes compétences.

Si une compétence est en échec, la note de l'UE sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant. Une seule compétence non acquise peut dès lors entraîner une note négative donc un échec de l'UE.

La décision finale est assumée collégalement par le jury de l'UE.

Les activités de stage sont non remédiables.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET3007-H3AF1 — AIP	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Les deux parties du stage constituent les épreuves attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Par conséquent, l'évaluation des AIP est entièrement intégrée dans la note de stage car ils visent la compétence 3.1.B. 'Anticiper l'action pédagogique' (préparations). Il n'y aura donc pas de note spécifique pour les AIP.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET3007- H3AF2 — APP	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Les deux parties du stage constituent les épreuves attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Par conséquent, l'évaluation des APP est entièrement intégrée dans la note de stage car elles visent la compétence 4 'Agir en praticien réflexif'. Il n'y aura donc pas de note spécifique pour les APP. Néanmoins, la validation des APP est soumise aux règles suivantes : - la présence aux séances est obligatoire ; - un journal de bord réflexif complet et personnel est déposé par l'étudiant sur la plateforme Moodle. Si des absences sont constatées : • Absences non justifiées : Une seule absence non justifiée est tolérée. Si l'étudiant respecte cette limite (maximum une absence non justifiée), il pourra remettre son journal de bord réflexif complet et complété. En cas de plus d'une absence non justifiée, la remise du journal de bord réflexif lors de la période d'évaluations ne sera pas autorisée (et il n'a pas accès à la remédiation à la période suivante). • Absences justifiées (par exemple avec un certificat médical - CM) : Si l'étudiant a maximum une absence justifiée, il pourra remettre son journal de bord réflexif complet et complété lors de la période d'évaluation. Si l'étudiant a plus d'une absence justifiée, il ne pourra pas remettre son journal de bord réflexif lors de la période d'évaluations, mais il réalisera un travail réflexif. Si les APP ne sont pas validées, une note maximale de 8/20 sera comptabilisée pour la compétence 4 'Agir en praticien réflexif'.
APET3007- H3ST1 — Stage	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Les deux parties du stage constituent les épreuves attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Au terme du premier stage, l'étudiant reçoit le document 'synthèse du stage' qui reprend les informations issues de la grille d'évaluation du maître de stage et du carnet de développement professionnel. Si toutes les compétences évaluées sont réussies et que le total aboutit à la note de 70% ou plus, cette note interviendra pour 12,5% de l'évaluation totale de l'UE (pour autant que cette note valorise le résultat total). Si toutes les compétences évaluées ne sont pas réussies ou si le total est inférieur à 70%, la note n'intervient pas dans l'évaluation certificative totale de l'UE.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET3007-H3ST2 — Stage	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Les deux parties du stage constituent les épreuves attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AFP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Au terme du second stage, l'étudiant reçoit le document 'synthèse du stage' qui reprend les informations collectées durant la préparation, dans les différents rapports (maitre de stage et accompagnateur) et celles issues de son carnet de développement professionnel (CDP). Il obtient une note chiffrée pour chacune des compétences. Cependant, la compétence 1 "Savoir-être dans le contexte scolaire" est une compétence incontournable à la réussite de l'UE. Autrement dit, une non validation de cette compétence entraine de facto une note de 8/20 à l'UE.
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	